



HAL
open science

Créolistique, représentations idéologiques et approches théoriques : l'influence du contexte local

James Scott McDonald

► **To cite this version:**

James Scott McDonald. Créolistique, représentations idéologiques et approches théoriques : l'influence du contexte local. Contextes et Didactiques, 2021, 17, 10.4000/ced.2868 . hal-04474889

HAL Id: hal-04474889

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-04474889>

Submitted on 23 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0 International License

Créolistique, représentations idéologiques et approches théoriques : l'influence du contexte local

James Scott MCDONALD

Université de La Réunion – LCF (EA 4549)

Résumé

Plusieurs approches théoriques se sont développées au fil des décennies, que ce soit au sein de la créolistique ou en linguistique générale, qui sont ensuite appliquées à la créolistique. Il existe des tendances dans les représentations idéologiques et les approches théoriques selon les pays, ainsi que les territoires au sein d'un même pays. Nous pouvons notamment retenir les diffusions différentes de théories sur les origines des créoles du Sud-Ouest de l'océan Indien au sein de la recherche d'expression française et anglaise. Ces tendances s'accroissent lorsque nous nous confrontons aux mouvements qui émergent en réaction à ces approches théoriques initiales, notamment l'apparition de l'approche interlectale dans les recherches d'expression française. Cet article aborde la façon dont ces approches théoriques ainsi que ces représentations idéologiques influencent la créolistique et la manière dont elles varient en fonction de la zone linguistique. En effet, même si les recherches s'efforcent de rester objectives, la frontière entre les deux n'est pas toujours étanche, que ce soit l'influence d'une idéologie dominante ou celle des idéologies militantes qui se construisent en réaction à celle-ci. Nous nous focalisons sur les recherches d'expression française et anglaise. Nous aborderons également la façon dont ces représentations et ces théories diffèrent en fonction des territoires et dont le contexte local influe sur ces représentations et ces théories.

Mots-clés

Créolistique, représentation idéologique, approche théorique, contexte local, histoire de la linguistique, épistémologie.

Abstract

Several theoretical approaches have developed over the course of the decades, whether that be within creolistics or in general linguistics, which are then applied to creolistics. There are tendencies in the ideological representations and theoretical approaches according to the country, as well as the territory within the same country. We can notably consider the different dissemination of theories of the origins of the Creoles of the South-West Indian Ocean within francophone and anglophone research. These tendencies become more pronounced when we compare this to movements, which emerged in reaction to these initial theoretical approaches, notably the apparition of the interlectal approach in francophone research. This article deals with how these theoretical approaches and ideological representations influence creolistics and how they vary according to the linguistic zone. Indeed, even if research looks to stay objective, the line between the two is not always watertight, whether that be the influence of a dominant ideology or of activist ideologies, which develop in reaction to it. We focus on francophone and anglophone research. We shall also tackle how these representations and theories differ according to the territory and how the local context local influence these representations and theories.

Keywords

Creolistics, ideological representation, theoretical approach, local context, history of linguistics, epistemology.

1. Introduction

Dans cet article¹, nous verrons comment les représentations idéologiques et les approches théoriques influencent la créolistique, et comment cela varie en fonction du pays et du territoire.

Avant tout, nous allons clarifier ce que nous entendons par *idéologique*. En effet, comme nous le verrons dans la section 3.1, la façon dont on définit les concepts a un impact considérable sur les théories et les conclusions. Nous pouvons prendre le terme *idéologie* dans un sens restreint par cinq traits, à savoir une pensée partisane, collective, dissimulatrice, rationnelle et au service d'un pouvoir (Reboul, 1980 : 22-25). Nous pouvons aussi prendre le terme *idéologie* dans le sens large de « représentation des choses et du monde » (Watbled, 2019 : 274). L'idéologie est un terme souvent négatif, qui désigne en général l'idéologie d'autrui, même si le locuteur n'a pas forcément moins de positions idéologiques (Meyer et Longhi, 2017 : 13). En revanche, comme le souligne Reboul (1980 : 21), le mot *idéologique* n'a pas forcément toutes les connotations négatives d'*idéologie*. C'est en cela que l'expression *représentations idéologiques* n'a pas la même connotation négative que le mot dont elle est dérivée. Nous pouvons considérer une idéologie qui a tous les traits identifiés par Reboul comme prototypique (cf. Rosch, 1978 : 2 ; Lakoff, 1990 [1987] : 86).

Cet article aborde la façon dont certaines approches théoriques ainsi que des représentations idéologiques influencent la créolistique et la manière dont elles varient en fonction de la zone linguistique. À l'inverse, nous verrons également comment certaines idéologies de créolistes se construisent à travers la recherche. Il traitera aussi de la manière dont chaque zone linguistique conçoit les normes de la créolistique et dont chaque zone peut s'inspirer des autres².

Premièrement, il convient de souligner, comme le fait Watbled (2019 : 261), l'écart qui existe souvent entre les représentations idéologiques concernant les langues et les recherches linguistiques. Ces représentations se posent justement sur des bases idéologiques.

Deuxièmement, il convient de constater qu'il existe des tendances dans les représentations idéologiques et les approches théoriques selon les pays. Nous nous focalisons ici sur les recherches d'expression française et anglaise. En effet, les approches théoriques et les représentations idéologiques dominantes sont différentes en France de ce qu'elles sont aux États-Unis, en l'Allemagne et au Royaume-Uni, et même entre les différents territoires au sein d'un même pays. Cela fait bien entendu partie de la richesse de la recherche mondiale, tout comme les différentes langues, selon les territoires, font partie de la richesse de la diversité linguistique mondiale. Bien entendu, il existe de nombreuses interpénétrations³ entre les approches et représentations dominantes de chaque territoire.

¹ Je remercie Jean-Philippe Watbled, Laetitia Asserpe et Mylène Lebon-Eyquem, ainsi que les deux experts anonymes, pour leurs commentaires qui m'ont aidé à la rédaction de cet article.

² Dans cet article, je mentionne plus particulièrement le créole réunionnais que d'autres créoles, étant donné que c'est celui que je connais le mieux.

³ Ici, par *interpénétration*, j'entends la *pénétration* dans le sens donné par Léon (2013 : 18), mais avec de la réciprocité.

2. Les tendances théoriques au sein de la recherche dans chaque zone linguistique

Comme l'affirme Holm (2000 : 19), « les barrières linguistiques peuvent être d'une efficacité surprenante en limitant les horizons des linguistes »⁴. C'est quelque peu ironique que la barrière linguistique affecte même les chercheurs dans le domaine des langues. Cependant, cela souligne l'importance et la complexité de nos systèmes de communication. Dans cette section, j'en exposerai quelques exemples.

2.1. Rôle des représentations dans l'absence de certaines théories dans quelques territoires

Les représentations concernant les pays ont joué un rôle dans le fait que les créolistes les plus anciens se soient basés davantage sur les créoles d'origine portugaise que les créoles d'origine française.

En effet, la France a connu moins qu'ailleurs en Europe à la fin du XIX^e siècle un linguiste que d'aucuns ont appelé le premier créoliste, Hugo von Schuchardt (Baggioni, 1997 : 72). Schuchardt s'est intéressé de façon intensive aux créoles pendant dix ans (Baggioni, 1997 : 73). Pourtant, il s'est intéressé davantage aux créoles d'origine portugaise tout simplement parce que les élites coloniales avaient davantage envie de travailler avec lui (Baggioni, 1997 : 74). Cette collaboration plus intensive avec les Portugais s'est manifestée parce que l'Allemagne était conçue comme un pays de prestige en matière de recherche au Portugal alors que la France avait des relations plus conflictuelles avec sa voisine après la guerre franco-prussienne de 1870 (Baggioni, 1997).

La créolistique en France a également connu un autre frein idéologique : une idéologie dominante jacobine en faveur d'une seule langue d'état et de la minorisation de toutes les autres. Les représentations idéologiques ont pu être un frein pour les créolistes même à la fin du XX^e siècle : Pierre Cellier et Michel Carayol se sont fait traiter d'*anti-FRANCE* par un journal local parce qu'ils tentaient « de faire avancer l'idée qu'il [...] paraissait difficile d'enseigner le français à l'école élémentaire à La Réunion exactement comme on l'enseignait dans l'Hexagone » (Carayol, 1997 : 426). Ces chercheurs, ainsi que Robert Chaudenson, ont eu des difficultés avec l'administration éducative de l'île (Chaudenson, 2008 : 39-40). Cette idéologie a rendu plus difficile le déroulement des enquêtes dans les établissements scolaires de l'île (Carayol, 1997 : 427), ce qui souligne le poids de ces représentations et les difficultés qu'elles peuvent engendrer. Ces difficultés engendrées par les idéologies sont corroborées par Cellier (1997) qui souligne le rôle de l'idéologie dans le refus d'une prise en compte du créole dans le système éducatif à La Réunion.

Le contexte sociolinguistique est devenu plus ouvert depuis. Cette ouverture s'est manifestée notamment avec la création du CAPES de créole, même si ce CAPES est le fruit d'aboutissement d'années de militantisme, et davantage de nuances dans l'opinion publique (Prudent, 2006).

⁴ "Language barriers can be surprising effective in limiting the horizons of linguists" (ma traduction, comme celles qui suivent).

2.2. Interpénétration des théories et bilinguisme

Il existe de l'interpénétration quant à ces théories, tout comme il y a interpénétration entre langues. Cette interpénétration se fait principalement entre bilingues. Elle se manifeste le plus souvent à travers les chercheurs qui s'inspirent d'ouvrages qu'ils consultent, que ce soit des chercheurs bilingues qui consultent des ouvrages dans d'autres langues ou des ouvrages traduits. C'est pour cela que des chercheurs bilingues tels que Salikoko S. Mufwene sont importants pour cette interpénétration (en plus du contenu, évidemment). Mufwene a traduit et révisé un ouvrage de Chaudenson (Chaudenson, 2001 ; traduction et révision de Chaudenson, 1992) et a publié en anglais (Mufwene, 2015a) comme en français (Mufwene, 2015b) et même en portugais (Mufwene, 2016).

Cette interpénétration se manifeste le plus souvent à partir des langues les plus dominantes et des territoires les plus dominants vers les zones les moins dominantes. Ceci peut se mettre en lien avec les notions de langues centrales et hypercentrales (Calvet, 1999 : 78). En effet, le français en tant que langue centrale se place actuellement au centre de nombreuses langues qui partagent les mêmes territoires. C'est le cas de la vaste majorité des langues créoles d'origine française, des langues mandingues ou des langues kanak. Le corollaire de ceci est que l'anglais est une langue hypercentrale en ce début de XXI^e siècle et se place donc au centre des langues centrales comme le français, l'hindi, le malais et l'allemand. Le flux d'information passe donc, de façon générale (surtout dans les contextes les plus formels), à travers ces langues centrales et encore plus la langue hypercentrale. Ceci est vrai en linguistique aussi bien que dans d'autres domaines de recherche et d'autres contextes de communication.

L'interpénétration se manifeste souvent lorsqu'un chercheur d'une zone linguistique étudie dans une autre zone linguistique, comme Robert Papen par exemple, un Belge qui a étudié aux États-Unis. Ceci fait que sa thèse comparatiste des créoles de la zone indianocéanique (Papen, 1978) s'inspire davantage des théories de Chomsky alors que ces recherches réussissent à éviter les pièges de linguistes américains qui connaissent peu le français oral informel. De même, Jean-Philippe Watbled, linguiste qui a étudié plusieurs langues de contact⁵, y compris le créole réunionnais, a écrit sa thèse en anglais à l'Université de Bath en Angleterre (Watbled, 1986), même si celle-ci ne traite pas spécifiquement de créolistique. Il est donc davantage au courant des approches communes au sein du monde anglophone.

Il est important de ne pas seulement attribuer tout choix épistémologique à des tendances en fonction du pays. Un exemple d'un chercheur qui s'inspire des recherches de l'autre zone linguistique est Cellier (1985) qui utilise une approche davantage influencée par l'approche chomskienne. De même, certaines approches nées en réaction aux approches générativistes ont davantage influencé le monde francophone que Chomsky lui-même, comme Labov, qui a été important dans la recherche sociolinguistique, dans les deux zones linguistiques.

Lorsqu'un chercheur publie dans une autre zone linguistique, par exemple lorsqu'un français écrit en anglais sur des créoles d'origine française, ces ouvrages peuvent devenir les références pour l'autre zone linguistique. En tant qu'exemple, nous pouvons prendre Holm (2000 : 29) qui base sa revue de la littérature sur le créole réunionnais sur Chapuis (2003),

⁵ « langue née de la réinterprétation d'une langue-cible dans un contexte de brassage de populations endogènes ou exogènes » dans les termes de Hummel (2015 : 40) ; une autre définition est proposée par Thomason (2001 : 158).

ouvrage en cours lors de la publication de Holm, parmi les rares ouvrages sur le créole réunionnais en anglais.

2.3. Approches théoriques peu présentes dans certaines zones linguistiques

Ces tendances en fonction de la zone linguistique peuvent faire que les linguistes de langues dominantes ne connaissent pas suffisamment les recherches effectuées dans les langues de plus bas statut, même lorsque ces recherches sont plus pertinentes. Un exemple est le fait que la recherche sur les créoles français en anglais ignore souvent les recherches effectuées en français. Cette tendance se manifeste lorsque Chaudenson reproche à Bickerton (1980) d'avoir cité préférentiellement des sources anglophones alors que les sources en français étaient tout aussi bonnes, voire meilleures (Chaudenson, 1982). Chaudenson (2003 : 138) constate qu'il y a une « absence de chercheurs francophones natifs » dans la créolistique. Ces chercheurs natifs pourraient reconnaître lorsqu'un créole d'origine française reprend des structures du français populaire. Lui-même nuanciant ces propos, Chaudenson (2003 : 141) reconnaît que Claire Lefebvre, bien qu'elle soit chercheuse francophone, refuse de reconnaître l'impact des structures du français populaire comme sources des créoles à base française.

Un cas précis des conséquences de la préférence pour les sources de la même langue : il existe deux théories concernant l'origine des créoles du Sud-Ouest de l'océan Indien, la théorie de Robert Chaudenson et celle de Philip Baker et Chris Corne.

La théorie de Chaudenson propose que le créole mauricien soit une variété langagière de *seconde génération* vis-à-vis du créole réunionnais, ce qui explique les nombreux traits phonétiques, lexicaux et syntaxiques partagés par ces créoles du Sud-Ouest de l'océan Indien (Chaudenson, 2010 : 7). Quant à la théorie initiale de Baker et Corne, le mauricien n'est pas dérivé du réunionnais et ce dernier n'a pas influencé le mauricien de manière significative non plus (Corne, 1982 : 258). Ils soutiennent qu'il y aurait davantage de similitudes entre le créole mauricien et le créole haïtien qu'entre le réunionnais et le mauricien. Ceci est attribuable en partie (mais pas entièrement) à l'influence des langues ouest africaines telles que le fon, le wolof ou les langues mandé sur l'haïtien et le mauricien (Corne, 1982 : 259). La conception de Corne s'est modifiée par la suite (Corne, 1999 : 70), en reconnaissant des similitudes majeures entre le réunionnais et le mauricien. C'est un changement de position que reconnaît Chaudenson (2010 : 5 ; 2003 : 178) : il affirme que Baker a changé d'avis, alors que la position de Corne s'est quelque peu nuancée.

Baker et Corne (1982) soutiennent que le créole réunionnais n'a pas évolué dans les conditions propices à une créolisation, selon la définition de Bickerton (Baker, 1982 : 128-9). Il est pertinent que la définition de créolisation qu'il prend en compte soit celle de Bickerton, à laquelle nous ferons référence dans la section 3.1.1.

La préférence pour les sources de la même langue engendre une tendance dans les théories : la théorie de Chaudenson est plus répandue dans les sources en français, alors que la théorie de Corne et Baker est plus répandue dans les sources en anglais même chez les francophones (par exemple, Chapuis, 2007 : 333). En effet, Bickerton (2008 : 152) qualifie la dispute entre ces auteurs de « guerre de territoire »⁶ parce que Corne et Baker sont des anglophones et que Chaudenson est « le champion français incontesté »⁷ de la créolistique (Bickerton, 2008 : 151).

⁶ "turf war".

⁷ "France's undisputed champion".

Pour le cas contraire (le cas des francophones qui connaîtraient moins une approche théorique présente dans la recherche anglophone), nous pouvons nous référer à Bickerton (1980 : 89) qui reprochait aux ouvrages sur les créoles de l’océan Indien de ne citer que rarement DeCamp et son concept de continuum contrairement à d’autres zones. Ceci constituait pour Bickerton un « esprit de clocher dont souffre le domaine »⁸. Bickerton constatait donc un manque de références à des recherches d’expression anglaise parmi les chercheurs français. En revanche, cette affirmation vient après les premiers travaux de Chaudenson et Carayol (1977, 1978) sur le continuum réunionnais et ceux d’Hazaël-Massieux (1978) sur le continuum antillais. Il me semble que Bickerton n’avait pas (encore) constaté l’existence de ces travaux.

En revanche, les approches créolistes dans le monde anglophone manquent souvent de connaissances concernant les approches interlectales. De même, les approches francophones manquent de connaissances concernant certains mouvements construits en réaction au générativisme à l’instar de l’approche des métaphores cognitives de Lakoff et les autres disciples de Chomsky qui ont mis davantage l’accent sur la sémantique que sur la syntaxe (Barsky, 1998 : 190-1). Il manque également à ces deux zones linguistiques les connaissances des variétés non-standards de l’autre langue haute. Cela fait qu’on peut croire que le français et les créoles d’origine française sont bien plus différents qu’ils ne le sont en réalité parce que l’on ne connaît pas les variétés de langues d’Oïl non-standards qu’on parle en Europe et en Amérique du Nord.

Le concept d’interlecte a été développé par le linguiste martiniquais Lambert-Félix Prudent pour les contextes créoles (Prudent, 1981). Il a ensuite enseigné pendant de nombreuses années à l’Université de La Réunion à partir de 2001 (Souprayen-Cavery, 2010 : 67). Cela a contribué à répandre ce concept et cette approche théorique à La Réunion (par exemple : Lebon-Eyquem, 2007 ; Adelin, 2008 ; Souprayen-Cavery, 2010 ; Georger, 2011). Cette notion s’est appliquée également au francitan, variétés intermédiaires entre français et occitan (Georger, 2011 : 60).

L’origine du terme *interlecte* dans la créolistique fait qu’il a été très peu déployé en dehors des créoles d’origine française. Les rares exceptions, recherches d’expression anglaise qui se servent de l’interlecte, traitent toutes des contextes créoles français (N’Zengou-Tayo, 1997 ; Smith, 2015). En effet, le concept d’interlecte peut s’appliquer tout autant, voire mieux, à des zones où apparaissent des créoles d’origine anglaise ou même des variétés non-créoles, telles que des variétés entre le scots et l’anglais en Écosse. L’interlecte est donc une approche peu présente dans la recherche d’expression anglaise alors qu’elle pourrait l’être.

3. Idéologisation des théories ?

Inversement, le concept d’interlecte peut être surdéployé, à mon avis, dans les territoires où on le connaît. On attribue parfois à l’interlecte ce que l’on aurait pu attribuer à de la variation interne. Je constate cette tendance notamment chez Souprayen-Cavery (2010), qui semble attribuer à l’interlecte tout écart par rapport à une *norme créole*. Par exemple, elle exclut les formes passives (2010 : 52) alors que ces constructions se trouvent chez des locuteurs natifs, y compris des locuteurs natifs monolingues (Cellier, 1985 [tome II] : 14), et attestées, notamment dans l’Atlas Linguistique de La Réunion, parmi d’autres ouvrages. La conclusion et l’analyse changent donc en fonction de l’approche théorique et cette dernière peut faire oublier d’autres explications possibles. Dans certains cas seulement, nous pouvons suggérer la

⁸ “parochialism that afflicts the field”.

possibilité que l'interlecte ait pu devenir une idéologie dominante au sein de la créolistique à La Réunion et en Martinique alors qu'on peut même constater une absence de cette approche théorique dans de nombreux autres territoires. Je ne rejette évidemment pas l'interlecte dans son ensemble ; j'évoque uniquement certaines applications de cette notion.

3.1. (Re)Définitions qui correspondent à la théorie

Il me semble que les définitions ont parfois été choisies afin de correspondre aux positionnements adoptés. Deux exemples sont les (re)définitions des *langues créoles* et du *créole réunionnais*. Par la suite, je traite de l'un puis de l'autre, tout en considérant les implications.

3.1.1. La définition du terme « langue créole »

Le premier exemple de (re)définition concerne donc le terme *langue créole*. Les redéfinitions émergent de deux camps principaux : les linguistes (que ce soit pour une utilisation plus restreinte ou une utilisation plus large) et les militants.

Une signification plus restreinte aux *langues créoles* a été donnée par Bickerton (1980 : 4) qui définissait le créole comme une langue dérivée d'un pidgin, en moins d'une génération, dans une société où habitent bien moins de locuteurs de la langue dominante (20 % au plus) que des autres langues. Il excluait ainsi des langues habituellement appelées créoles, y compris par Bickerton (1980) au sein du même ouvrage, comme le réunionnais et les créoles australiens. Plus tard, il affirme que « l'écart entre le tok pisin et les vrais créoles n'est pas absolu »⁹ (Bickerton, 1980 : 82). Il me semble qu'il n'était donc pas convaincu par sa propre redéfinition et que celle-ci a comme fonction de soutenir sa théorie. Cela est confirmé lorsqu'il remet en cause son propre discours : il affirme qu'il voulait isoler les langues auxquelles il s'intéressait le plus en faisant ce qu'il qualifie désormais de « bourde »¹⁰ et qu'il aurait dû prendre en compte l'idée d'un prototype (Bickerton, 2008 : 148). Sa propre remise en cause indique la réflexion appropriée qui a évité que cela ne devienne idéologique.

3.1.2. Définition du « créole réunionnais » : prise en compte du créole acrolectal et implications pour l'application du concept d'interlecte

Pour ce second exemple, certaines analyses du créole réunionnais incluent les variétés acrolectales du créole alors que d'autres font état d'un échantillon bien moins large (peut-être même idéalisé ?) du créole, en se focalisant sur les variétés basilectales du créole. Comme l'atteste Watbled (2020), on n'obtient pas les mêmes résultats selon que l'on inclut les variétés acrolectales ou pas. En effet, cela fait écarter un bon lot de variation, ce qui est bien entendu un aspect de toute langue.

Chaudenson (1989 : 76) a évoqué le terme *français créolisé* pour désigner les variétés de langue d'Oïl des Hauts et du Sud de La Réunion qui utilisent un imparfait synthétique, des voyelles arrondies antérieures et des chuintantes. La façon d'utiliser ce terme indique que *français créolisé* équivaut au terme *créole acrolectale*. Souprayen-Cavery (2010 : 49) considère *français créolisé* et *créole francisé* comme équivalents et souligne « le caractère mésolectal de ce sous-système ». À mon avis, il y a une différence entre *français créolisé* et *créole francisé*. *Français créolisé* postule une variété de français influencée par du créole. À

⁹ “the gap between TP [Tok Pisin] and true creoles is not, of course, an absolute one”.

¹⁰ “blunder”.

l'inverse, le terme *créole francisé* postule une variété de créole influencée par du français. Il y a deux éléments de la description qui changent : de quelle langue il s'agit et la direction d'influence. Il y a donc une nuance à prendre en compte.

À mon sens, *créole acrolectal* est plus apte à désigner ces variétés que les autres termes proposés. Afin d'expliquer mes propos, je me réfère d'abord à des écrits sur l'auto-identification. En effet, afin de savoir si deux variétés langagières sont la même langue ou non, nous pouvons recourir au critère de l'intelligibilité mutuelle (Thomason, 2001 : 2), à des critères purement linguistiques (par exemple, des structures profondément différentes), à celle de l'auto-identification ou à une part des trois.

Je suis d'avis qu'on puisse s'appuyer, du moins en partie, sur l'auto-identification, c'est-à-dire sur l'avis des locuteurs eux-mêmes pour savoir la langue qu'ils parlent et si telle langue et la même que telle autre pour dire si une variété linguistique est une langue ou non. Cette prise en compte de l'auto-identification est d'autant plus valable lorsque les locuteurs sont certains et leurs avis plus ou moins homogènes. Mufwene (2008 : 30) évoque l'attribution d'un statut séparé pour certaines langues comme le gullah alors que les locuteurs ne s'identifient pas comme locuteurs d'une autre langue.

Pour revenir au cas réunionnais, cette façon d'exclure la variété acrolectale du créole réunionnais me semble constituer une erreur semblable. La différence est que, pour le cas réunionnais, on inclut la variété acrolectale dans la langue dominante malgré la perception des locuteurs.

Le choix des termes *créole acrolectal*, sinon *créole des Hauts* et *créole du Sud* correspond davantage à l'auto-identification, étant donné que, dans mon expérience, les locuteurs de ces variétés désignent leur propre parler comme du créole et non pas du français. Parfois, on précise *créole du Sud* ou *créole des Hauts* (Corne, 1999 : 69). Pour certains, une position plus ou moins normative est adoptée ; on revendique de parler le *pur créole*, comme chez l'enquêté de Gueunier (1982 : 75) ou le *vrai créole*.

Je pense que des enquêtes de terrain seraient aptes à pouvoir confirmer cela. En revanche, je suppose que mon expérience avec les locuteurs du créole réunionnais soit confirmée. Il est plus probable, à mon avis, qu'il surviendrait les désaccords suivants :

- 1) quant à l'opinion de certains locuteurs du créole des Bas, qui pourraient revendiquer de parler, eux, le vrai créole ;
- 2) la question selon laquelle le créole serait une *langue* ou un *patois*.

Le choix d'inclusion du créole du Sud dans le créole réunionnais est également en accord avec les données descriptives de l'Atlas Linguistique de la Réunion (auquel Chaudenson a participé d'ailleurs). En effet, cet Atlas inclut le fruit de nombreuses années de recherche de terrain et le créole du Sud ne s'exclut pas de ce domaine de recherche. Ce choix d'inclure le créole du Sud, comme je préfère l'appeler, me semble justifié, étant donné que le fond commun lexical et grammatical reste plus ou moins le même entre le créole du Nord et le créole du Sud, comme nous pouvons le constater dans cet Atlas, ainsi que sur l'île de nos jours. D'autres œuvres peuvent également confirmer cet état de fait. Je prends l'exemple de l'Atlas Linguistique parce que je le considère comme l'œuvre la plus appropriée pour la description de la diversité au sein de la langue étant donné qu'il prend en compte la description des variétés langagières des locuteurs sur quarante points de l'île.

Concernant l'intercompréhension également, les Réunionnais s'exprimant en créole se comprennent entre eux, même lorsque nous prenons des personnes de deux extrémités de l'île. À mon avis, les rares soucis de communication qui surviennent concernent généralement quelques éléments de vocabulaire, sinon des incompréhensions qui ne sont pas liées à la langue. Ceci pourrait se confirmer (ou non) à travers des enquêtes.

En écartant le créole du Sud du créole réunionnais, nous arrivons à une définition du réunionnais, chez certains auteurs, qui attribuent un statut *mixte* à ces variétés. C'est l'aspect que souligne Souprayen-Cavery. En revanche, comme j'ai voulu le démontrer, il est inapproprié d'écarter ces variétés des descriptions du créole réunionnais, que ce soit pour les raisons de ressemblance linguistique ou d'auto-identification.

De plus, même s'il était avéré que le créole du Sud représente une variété *mixte* comme l'affirme Souprayen-Cavery (2010), il conviendrait tout de même de prouver que cela représente le même genre de « mélange » que l'interlecte. Il existe justement d'autres notions concernant les mélanges de langue tels que *calque*, *emprunt*, *alternance codique* que Prudent reconnaît (1981 : 27 ; 29) ou *interlangue* mentionné par Georger (2011 : 377). Justement la notion d'*interlecte* a été développée d'abord par Prudent (1981), puis par d'autres tels que Eyquem (2007), parce que les autres notions semblaient insuffisantes ou inadaptées (Prudent 1981 : 26). Je trouve donc qu'appliquer le terme *interlecte* à tout mélange de langue fait perdre en nuance.

Justement, l'écart d'une bonne partie des énoncés de locuteurs natifs du créole réunionnais de leur propre langue est un prérequis pour la confirmation de la position de Souprayen-Cavery. Par exemple, elle considère que c'est « un mystère » si l'on doit considérer le mot *nature* prononcé avec /y/ comme du créole ou pas (2010 : 131). Elle rejette parfois même des formes attestées chez Armand (1987), telles que *pouré* (Souprayen-Cavery, 2010 : 186)¹¹. Même si parfois elle repère ce que je considère comme de véritables exemples d'interlecte, tels que « Allons tri nos élus locaux », nous pouvons reprendre l'idée d'effet de mode de Chaudenson (2003 : 36), afin d'apporter un éclairage sur la surutilisation du concept d'interlecte par Souprayen-Cavery.

3.2. Théories des militants créoles : une influence idéologique ?

Les Créoles, qu'ils soient natifs ou non, sont souvent engagés sur les langues que ce soit lorsqu'ils entreprennent des recherches ou dans d'autres contextes. Ce militantisme est souvent en faveur d'une glottopolitique qui prend davantage en compte la langue créole. Ce positionnement militant se construit généralement en réaction contre une idéologie dominante en faveur d'une glottopolitique qui ne prend en compte que la langue dominante, comme celle dont Carayon et Cellier ont été victimes (voir section 2.).

Un contre-exemple est celui de Fabrice Georger, qui, tout en adoptant la posture de militant dans certains contextes, adopte la posture de chercheur dans les contextes appropriés, comme dans Georger (2011). Nous pouvons peut-être même inclure Lambert-Félix Prudent¹².

¹¹ Armand (1987) est pourtant un dictionnaire qui fait plus ou moins référence parmi les militants, étant écrit par quelqu'un qui était président d'une association culturelle aux années 80 (Prudent, 2003 : 258). D'ailleurs, cet ouvrage reconnaît une part de variation, mais pas de façon systématique.

¹² Évidemment, le doute serait quant à l'idée qu'il serait militant (surtout de nos jours), et non pas son statut en tant que chercheur.

Un autre exemple de créoliste réputé et à la fois militant est Degraff (Zéphir, 2012). Son militantisme en faveur de sa langue natale, le créole haïtien, se voit à travers ses fréquentes publications dans des journaux scientifiques dans cette langue (par exemple, Degraff, 2016). L'utilisation d'une langue peut être conçue comme un acte militant, notamment si elle est sous-utilisée. De plus, il affirme qu'un des objectifs de son projet linguistique est « le renforcement des fondements de l'identité linguistique et culturelle d'Haïti »¹³ (Degraff, 2020 : 90).

Une volonté militante est possiblement à l'origine de certaines idées concernant les étymologies. Les représentations linguistiques peuvent influencer sur les recherches étymologiques. Comme souligné dans la thèse de Chaudenson, les « érudits » de La Réunion ont parfois établi des étymologies fausses d'origine malgache pour des mots créoles (Beniamino, 1997 : 367). Le plus extravagant reste Jules Hermann, qui dans son livre de 1913, prétendait que le malgache était à l'origine de toutes les langues du monde (Chaudenson, 2003 : 164). Cela relève donc d'une représentation du créole comme associée au malgache. Il y a un lien avec l'histoire spécifique de La Réunion, où les Malgaches ont constitué la population la plus ancienne et la plus nombreuse des populations serviles (McDonald, 2019 : 49), et ils étaient encore plus nombreux parmi les Marrons (Eve, 2003 : 141).

3.2.1. *L'intercompréhension et Bannzil Kréol*

L'intercompréhension des langues créoles est une autre idée reçue, reprise par certains chercheurs militants (Chaudenson, 2003 : 62). Cette idée d'intercompréhension a été soutenue en partie par l'idéologie *pan-créole* (Chaudenson, 2003 : 64). Des chercheurs natifs engagés ont établi le mouvement *Bannzil Kréol*. Le créoliste Lambert-Félix Prudent est ancien membre du groupe (Prudent, 2003 : 252). C'est en réaction à l'usage du français comme langue de travail en créolistique, en particulier à Sainte-Lucie où l'on ne parle que créole et anglais, que ce groupe s'est constitué. L'établissement de Bannzil Kréol ayant lieu dans ces circonstances exceptionnelles, on voulait croire que la communication à travers les langues créoles fonctionnerait. Hookoomsing (1993 : 34), qui y avait participé, affirme qu'ils avaient construit un *dogme* de pan-créolité.

La seule publication scientifique de Bannzil est GREC en 1985 (Prudent, 2003 : 259). Ils ont reconnu la difficulté de l'entreprise, mais ont réaffirmé toutefois « la nécessité de [leur] entreprise » (GREC, 1985 : 10). Ils reconnaissaient déjà à ce moment-là que « d'aucuns ont évoqué la faiblesse scientifique de ce Kabar Bannzil » (GREC, 1985 : 9).

D'après Chaudenson (1993 : 22), l'idée d'une intercompréhension pan-créole ne serait pas survenu sans qu'il n'y ait des chercheurs concernés par l'idéologie et ignorant la réalité que les créoles, surtout entre les deux zones, ne se comprennent pas.

L'échec de Bannzil était prévisible d'après Chaudenson (2003 : 66) car, comme le soulignent Chaudenson (2003 : 64) et Prudent (2003 : 261), il n'y a généralement que peu d'intercompréhension entre ces créoles, surtout entre les Antilles d'un côté et l'océan Indien de l'autre. La majorité des enquêtés martiniquais de Prudent (1980 : 148) déclaraient comprendre le guadeloupéen alors qu'une minorité déclarait comprendre l'haïtien, le guyanais ou le réunionnais. Cette intercompréhension reste plus facile qu'entre des langues plus éloignées, telles que le français et l'anglais.

¹³ “Strengthening the foundations of Haiti’s linguistic and cultural identity”.

Je comprends qu'une personne engagée en faveur des langues créoles voudrait manifester de la solidarité¹⁴ envers d'autres langues et sociétés dans des conditions similaires (notamment les autres langues et sociétés créoles) mais l'approche était inefficace. Cette idée d'un pan-créole a pu naître aux Antilles parce que l'intercompréhension entre les créoles des Petites Antilles est plus facile qu'entre les langues de l'océan Indien ou entre les différentes zones.

De Robillard (2002 : 139) reconnaît la possibilité de « résonances idéologiques, politiques » dans la créolistique et oppose ceux qui « adhèrent à des épistémologies rationnelles » à ceux qui voudrait une « autonomie politique des sociétés où on les parle », qui tendraient « à les décrire comme des langues comme le français et l'anglais ». Pourtant, ces deux objectifs, l'un épistémologique et l'autre politique, ne sont pas forcément contraires ; le lien entre position politique et épistémologique n'est pas intrinsèque.

4. Conclusion

Nous avons donc vu comment les représentations idéologiques et les approches théoriques influencent la créolistique. En effet, ils peuvent interagir de différentes façons. Les représentations peuvent être un frein aux recherches, comme avec la réaction jacobine aux recherches de Chaudenson et Carayol. Il peut arriver également que des approches théoriques deviennent tellement dominantes qu'elles excluent d'autres approches ou deviennent des représentations idéologiques que l'on ne remet pas en cause, comme l'usage du terme d'interlecte chez Souprayen-Cavery (2010). Nous avons également vu comment des zones linguistiques différentes peuvent s'inspirer les unes des autres.

Les travaux antérieurs sont un héritage sur lequel nous nous appuyons, comme le reconnaît Calvet (1997 : 225). En effet, s'il fallait ne pas s'appuyer sur les recherches précédentes, nous recommencerions tout à zéro à la manière de Sisyphe. En revanche, il importe de prendre les approches théoriques pour ce qu'elles sont, des approches, et de ne pas les laisser dominer nos pensées, de les nuancer et de les remettre en cause en fonction des données et des recherches les plus récentes. Il convient également d'encourager l'interpénétration entre zones linguistiques afin que des notions, des concepts et des approches passent la frontière de la langue.

En reprenant la définition de Reboul (1980 : 22-25), nous pouvons analyser ces exemples et décider à quel point ils correspondent au prototype d'idéologie, à la lumière des attributs typiques d'une idéologie (rappelons-nous : pensée partisane, collective, dissimulatrice, rationnelle et au service d'un pouvoir). À mon avis, l'idéologie la plus prototypique est l'idéologie dominante jacobine, heureusement moins courante de nos jours, qui réagissait aux recherches de Carayol, Chaudenson et Cellier. Des positions idéologiques ont pu apparaître ailleurs, notamment chez Jules Hermann mais aussi l'échec de Bannzil Kréol. À l'opposé, nous avons vu que des chercheurs ont eu le bon sens de remettre en cause leurs anciennes idées, comme Prudent et Bickerton. Nous pouvons donc constater que, même s'il peut y avoir des approches trop idéologiques en créolistique, ce sont rarement des idéologies particulièrement néfastes, notamment parmi les créolistes les plus renommés.

Il convient donc de nuancer ces discours concernant l'idéologie afin d'éviter le confusionnisme qui voudrait tout mettre dans le même sac. En effet, les idéologies ne se valent pas : celles grâce auxquelles l'on accepte les faits et on est ouvert au discours des autres sont à cet égard bien supérieures (Reboul, 1980).

¹⁴ « Traversé des épreuves qui se ressemblent » sont les mots de Prudent (2003 : 261).

En ce qui concerne le militantisme : si les positions d'un militant sont trop extrêmes et bornées, l'idéologie peut conduire le militant à adopter des positions qui sont soit uniquement pour faire le contraire de l'idéologie dominante, soit pour faire avancer les langues créoles de façon purement hypothétique. En revanche, si l'on réussit à adopter une posture de chercheur en même temps qu'une posture de militant, à l'instar de Georger et de Degraff, cela conduit à présenter des théories et des analyses pertinentes qui font avancer à la fois les recherches et le militantisme.

En bref, cet article, en se focalisant sur les recherches d'expression française et anglaise, ne traite que d'une partie, quoiqu'importante, de la créolistique. On pourrait traiter aussi des recherches dans d'autres langues, que ce soit des langues centrales, comme l'allemand, ou périphériques, comme l'haïtien. D'ailleurs, nous pouvons constater que les différents créoles que nous avons évoqués ont tous fourni les bases de théories concernant les langues créoles. Mufwene (2000 : 65) indique que les créoles sur lesquels les linguistes ont d'abord travaillé et connaissent le mieux ont une conséquence sur leur sélection des créoles qu'ils considèrent comme prototypiques. Si ces chercheurs avaient travaillé sur d'autres terrains, en seraient-ils arrivés aux mêmes conclusions ?

Références bibliographiques

- Adelin, E. (2008). *Créole et français de petits écoliers réunionnais. Prolégomènes à l'évaluation de langues proches*. Thèse de doctorat non publiée. Saint-Denis : Université de la Réunion.
- Alleyne, M. C. (1971). Acculturation and the creole matrix of creolization. Dans D. Hymes, (dir.), *Pidginization and Creolization of Languages* (p. 169-186). Cambridge : Cambridge University Press.
- Armand, A. (1987). *Dictionnaire kréol réunionné-français*. Saint-André : Océan.
- Baggioni, D. (1997). Schuchardt et les créoles portugais. Dans M.-C. Hazaël-Massieux et D. De Robillard (dir.), *Contacts De Langues, Contacts De Cultures, Créolisation: Mélanges Offerts À Robert Chaudenson À L'occasion De Son Soixantième Anniversaire* (p. 71-93). Paris : L'Harmattan.
- Baker, P. (1982). On the Origins of the First Mauritians and of the Creole Languages of Their Descendants: A Refutation of Chaudenson's "Bourbonnais" Theory. Dans P. Baker et C. Corne (dir.), *Isle de France Creole. Affinities and Origins* (p. 131-260). Ann Arbor : Karoma.
- Baker, P. (2000). Theories of creolization and the degree and nature of restructuring. Dans I. Neumann-Holzschuh et E. W. Schneider (dir.), *Degrees of restructuring in Creole languages* (p. 41-64). Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins.
- Beniamino M. (1997). La Réunion : une situation sociolinguistique, vingt ans après... Dans M.-C. Hazaël-Massieux et D. De Robillard (dir.), *Contacts De Langues, Contacts De Cultures, Créolisation: Mélanges Offerts À Robert Chaudenson À L'occasion De Son Soixantième Anniversaire* (p. 358-71). Paris : L'Harmattan.
- Bickerton, D. (1980). *Roots of Language*. Berlin : Language Science Press.
- Bickerton, D. (1984). The language bioprogram hypothesis. *Behavioral and Brain Sciences*, 7(2), 173-203.
- Bickerton, D. (2008). *Bastard Tongues: A Trail-Blazing Linguist Finds Clues to Our Common Humanity in the World's Lowliest Languages*. New York : Farrar, Straus and Giroux.

- Calvet, L.-J. (1997). Les faits et la théorie (autour d'une rencontre avec les études créoles et Robert Chaudenson. Dans M.-C. Hazaël-Massieux et D. De Robillard (dir.), *Contacts de langues, contacts de cultures, créolisation : mélanges offerts à Robert Chaudenson à l'occasion de son sixantième anniversaire* (p. 225-38). Paris : L'Harmattan.
- Calvet, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon.
- Carayol, M. (1997). Vingt ans après. Dans M.-C. Hazaël-Massieux et D. De Robillard (dir.), *Contacts de langues, contacts de cultures, créolisation : mélanges offerts à Robert Chaudenson à l'occasion de son sixantième anniversaire* (p. 425-32). Paris : L'Harmattan.
- Carayol, M. et Chaudenson, R. (1977). A study in the implicational analysis of a linguistic continuum : French-Creole. *Journal of Creole Studies*, 1(2), 179-218.
- Carayol, M. et Chaudenson, R. (1978). Diglossie et continuum linguistique à La Réunion Dans N. Gueunier, E. Genouvrier et A. Khomsi (dir.), *Les français devant la norme : Contribution à une étude de la norme du français parlé* (p. 175-190). Paris : Honore Champion.
- Carayol, M., Chaudenson, R. et Barât, C. (1974, 1989, 1995). *Atlas linguistique et ethnographique de La Réunion*. Paris : CNRS.
- Cellier, P. (1985). *Description syntaxique du créole réunionnais : essai de standardisation*. Thèse de doctorat non publiée. Provence : Université de Provence.
- Cellier, P. (1997). Français-créole : école. Dans M.-C. Hazaël-Massieux et D. De Robillard (dir.), *Contacts de langues, contacts de cultures, créolisation : mélanges offerts à Robert Chaudenson à l'occasion de son sixantième anniversaire* (p. 411-24). Paris : L'Harmattan.
- Chapuis, D. (2007). Seychellois (Creole French). Dans J. Holm et P. L. Patrick (dir.), *Comparative Creole Syntax* (p. 333-354). Plymouth : Battlebridge.
- Chaudenson, R. (1974). *Lexique du parler créole réunionnais*. Paris : Champion.
- Chaudenson, R. (1978). Présentation. *Langue française*, 37, 3-20.
- Chaudenson, R. (1982). Revue de Roots of Language de Derek Bickerton. *Studies in Second Language Acquisition*, 5(1), 82-102.
- Chaudenson, R. (1989). *Créoles et enseignement du français*, Paris : L'Harmattan.
- Chaudenson, R. (1992). *Des îles, des hommes, des langues*. Paris : L'Harmattan.
- Chaudenson, R. (1993). Research, politics, and ideology: the case of the Comité International des Etudes Créoles. *International Journal of the Sociology of Language*, 102, 27-38
- Chaudenson, R. (2000). Peut-on décrire un créole sans référence à sa genèse ? Pronoms et adjectifs dans les créoles français. *Langages*, 138, 22-35.
- Chaudenson, R. (avec Mufwene, S. S.) (2001). *Creolization of language and culture*. London : Routledge.
- Chaudenson, R. (2003). *La créolisation : théorie, applications, implications*. Paris : L'Harmattan.
- Chaudenson, R. (2008). *De la didactique du français adaptée aux aires créolophones. De quelques lectures qu'on pourrait croire pertinentes*. *Études Créoles*, 1, 27-72.
- Chaudenson R. (2010). *La genèse des créoles de l'océan Indien*. Paris : L'Harmattan.
- Corne, C. (1982). A Contrastive Analysis of Reunion and Isle de France Creole French: Two Typologically Diverse Languages. Dans P. Baker et C. Corne (dir.), *Isle de France Creole. Affinities and Origins* (p. 7-130). Ann Arbor : Karoma.
- Degraff, M. (2005). Linguists' Most Dangerous Myth: The Fallacy of Creole Exceptionalism. *Language in Society*, 34(4), 533-591.
- Degraff, M. (2016). Lang matènèl, Pedagoji entèraktif, lojisyèl edikatif nan inisyativ mit-ayiti : « twa wòch dife » Pou Bon jan edikasyon ak inovasyon ala WonnBadè ann ayiti. *The Journal of Haitian Studies*, 22(2), 128-141.

- Degraff, M. (2020). The politics of education in post-colonies: Kreyòl in Haiti as a case study of language as technology for power and liberation. *Journal of Postcolonial linguistics*, 3, 89-125.
- Eve, P. (2003). *Les esclaves de Bourbon. La mer et la montagne*. Paris : Karthala.
- Georger, F. (2011). *Créole et français à La Réunion : Une cohabitation complexe*. Thèse de doctorat non publiée. Saint-Denis : Université de La Réunion.
- Gueunier, N. (1982). Langue maternelle et situation de continuum : le cas d'un créole réunionnais. *Langue Française*, 54, 68-84. Consulté le 10 juin 2021 sur : <https://www.jstor.org/stable/41558100>
- GREC (Groupe de Recherches et d'Études Créoles) (1985). Sobatkoz, n° 3. Rannkont kabar Bannzil / Actes du colloque Bannzil, mars 1985, s.l. : Ziskakan.
- Hall, R. A. Jr. (1969 [1966]). *Pidgin and Creole Languages*. Ithaca and London : Cornell University Press.
- Holm, J. (2000). Semi-creolization: Problems in the development of theory. Dans I. Neumann-Holzschuh et E. Schneider (dir.), *Degrees of Restructuring in Creole Languages* (p. 19-40). Amsterdam et Philadelphia : John Benjamins.
- Hookoomsing V. Y. (1993). So near, yet so far: Bannzil's pan-Creole idealism. *International Journal of the Sociology of Language*, 102, 27-38.
- Hummel, V. (2015). *Étude comparée du créole réunionnais et du sango*. Mémoire de master non publiée. Saint-Denis : Université de La Réunion.
- Labov, W. (1976 [1973]). *Sociolinguistique*. Paris : Éditions de Minuit (traduit par Alain Kihm).
- Lakoff, G. (1987). *Women, Fire, and Dangerous Things: What Categories Reveal About the Mind*. London : University of Chicago Press.
- Lebon-Eyquem, M. (2007). *Une approche du développement langagier de l'enfant réunionnais dans la dynamique créole-français*. Thèse de doctorat non publiée, Saint-Denis : Université de La Réunion.
- Lebon-Eyquem, M. (2014). Comment adapter l'enseignement à la variation linguistique réunionnaise ? *Contextes et didactiques*, 4, 48-62.
- Léon, J. (2013). Historiographie du structuralisme généralisé. Étude comparative. *Les structuralismes linguistiques : problèmes d'historiographie comparée*. Dossiers d'HEL, SHESL, 3, 1-23.
- McDonald, J. S. (2019). *Le lexique du créole réunionnais d'origine malgache*. Mémoire de Master non publiée, Saint-Denis : Université de La Réunion.
- McWhorter, J. H. (2000). "Defining creole as a synchronic term". Dans I. Neumann-Holzschuh et E. W. Schneider (dir.), *Degrees of restructuring in Creole languages* (p. 85-124). Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins.
- Meyer, J. et Longhi J. (2017). De l'idéologie au discours idéologique : d'un discours institué à un discours instituant. *Le discours et la langue*, 91, 13-30.
- Mufwene, S. S., (1999). Les créoles. L'état de notre savoir. *Anthropologie et Sociétés*, 23(3), 149-173.
- Mufwene, S. S. (2000). Creolization is a social, not a structural, process. Dans I. Neumann-Holzschuh et E. W. Schneider (dir.), *Degrees of restructuring in Creole languages* (p. 65-84). Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins.
- Mufwene, S. S. (2008). *Language Evolution: Contact, Competition and Change*. London : Continuum.
- Mufwene, S. S. (2015a). Colonization, indigenization, and the differential evolution of English: Some ecological perspectives. *World Englishes*, 34(1), 6-21.
- Mufwene, S. S. (2015b). L'émergence des parlers créoles et l'évolution des langues romanes : faits, mythes et idéologies. *Études Créoles*, 33, 1-29

- Mufwene, S. S. (2016). Ecologia da língua: algumas perspectivas evolutivas. *Ecolingüística: Revista Brasileira de Ecologia Linguagem*, 2, 18-40.
- N'Zengou-Tayo, M. J. (1997). Literature and Diglossia: The Poetics of French and Creole 'Interlect' in Patrick Chamoiseau's *Texaco*. *Caribbean Quarterly*, 43(4), 81-101.
- Papen, R. A. (1978). *The French-based creoles of the Indian Ocean: An analysis and comparison*. Thèse de doctorat non publiée, San Diego : University of California.
- Patrick, P. L. (2007). Seychellois (Creole French). Dans J. Holm et P. L. Patrick (dir.), *Comparative Creole Syntax* (p. 127-152). Plymouth : Battlebridge.
- Prudent, L. F. (1981). Diglossie et interlecte. *Langages*, 61, 13-38.
- Prudent, L. F. (2003). Bann Zil Kréyol. Archipels d'une Utopie. Dans G. Voisset (dir.), *L'imaginaire de l'archipel* (p. 251-286). Paris : Karthala.
- Prudent, L. F. (2006). Pratiques interlectales et résurgences puristes. Les modalités et les fruits d'une politique linguistique Outremer. Dans D. Fattier (dir.), *Vers une didactique du français en milieu créolophone*, Comité international des études créoles (p. 209-226). Paris : L'Harmattan.
- Reboul, O. (1980). *Langage et idéologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Robillard, D. (de), (2002). Quelques clés pour une lecture relativisée de la littérature créoliste. Dans C. Bavoux et D. De Robillard (dir.), *Linguistique et créoliste* (p. 129-157). Paris : Anthropos.
- Rosch, E. (1978). Principles of Categorization. Dans E. Rosch et B. B. Lloyd (dir.), *Cognition and categorization* (p. 27-48). Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum.
- Siegel, J. (2001). Koine formation and creole genesis. Dans N. Smith and V. Tonjes (dir.), *Creolization and Contact* (p. 175-97). Amsterdam : Benjamins.
- Smith, N. (2001). Voodoo Chile. Differential substrate effects in Saramaccan and Haitian. Dans N. Smith and V. Tonjes (dir.), *Creolization and Contact* (p. 43-80). Amsterdam : Benjamins.
- Smith, T. R. (2015). Education Policy and Creole Education in Guadeloupe: Ambiguity for Educators in Educational Materials and Concern Over a French-Creole Interlect in the Classroom, *Sustainable Multilingualism*, 14(1), 32-49.
- Souprayen-Cavery, L. (2010). *L'interlecte réunionnais*. Paris : L'Harmattan.
- Thomason, S. G. (2001). *Language Contact*. Edinburgh : Edinburgh University Press.
- Vintilă-Rădulescu, I. (1976). *Le créole français*. The Hague et Paris : Mouton.
- Voorhoeve, J. (1971). A note on reduction and expansion in Creoles. Dans D. Hymes (dir.), *Pidginization and Creolization of Languages* (p. 189-190). Cambridge : Cambridge University Press.
- Watbled, J.-P. (1986). *Some aspects of naturalness and abstractness in phonology*. Thèse de doctorat non publiée, Bath : University of Bath.
- Watbled, J.-P. (2019). Paroles d'adultes, représentations linguistiques et enseignement ? Dans M. Lebon-Eyquem (dir.), Paroles d'enfants, d'adolescents et d'adultes sur l'espace scolaire dans l'océan indien. Enjeux, enquêtes, actions. Dans *Actes Du Colloque Des 10 Et 11 Octobre 2017 (Saint-Denis de La Réunion)* (p. 261-281). Saint-Denis : Université de La Réunion.
- Watbled, J.-P. (2020). Communication personnelle orale le 26 novembre 2020.
- Zéphir, F. (2012). Creolist Michel DeGraff: A Profile of Commitment, Advocacy, Excellence, and Hope. *Journal of Haitian Studies*, 18(2), 266-274.